

27 Mar 2026 -13:30

## La Belgique s'engage en faveur d'une approche intégrée du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution

Le 27 mars 2026, le SPF Affaires étrangères, en collaboration avec le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, a organisé une conférence au Palais d'Egmont à l'occasion de la publication du dernier rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) intitulé «*Environmental Outlook on the Triple Planetary Crisis*». La réunion a rassemblé de nombreux acteurs belges, dont de nombreuses autorités compétentes, du niveau européen au niveau local, ainsi que des représentants d'entreprises, de la société civile, de groupes de réflexion et du monde universitaire. L'objectif de la conférence était de mieux comprendre les conséquences de cette triple crise – changement climatique, perte de biodiversité, pollution – pour la Belgique et l'Europe, et de partager des exemples concrets afin de développer une politique plus intégrée en la matière.

Dans son rapport (version abrégée [ici](#)), l'OCDE souligne que ces trois problèmes environnementaux se renforcent mutuellement et que des mesures politiques mieux coordonnées, tant au niveau international que national, sont nécessaires pour relever ces défis interdépendants. Au niveau international, le lien avec la troisième crise, à savoir la pollution, est moins pris en compte dans les politiques.

De son côté, la Belgique continue de s'employer, tant au niveau international que national, à renforcer sa résilience et à mettre en place des politiques plus intégrées.

Le Centre belge d'analyse des risques liés au changement climatique (CERAC) étudie comment les différentes crises environnementales s'influencent mutuellement et ont, ensemble, des répercussions sur la sécurité, la santé et l'économie de la Belgique. Il réalise des analyses de risques sur le changement climatique et d'autres limites environnementales, et fournit à cet égard des conseils aux décideurs politiques, tels que le Conseil national de sécurité. Le CERAC a publié la première évaluation nationale des risques et a identifié les principales mesures à prendre.

La Belgique progresse quant à elle dans la combinaison de la protection de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, notamment grâce à des investissements accrus dans des solutions qui s'appuient sur la nature.

La Belgique s'engage également pleinement dans la lutte contre la pollution plastique, notamment par la réduction des plastiques à usage unique, la diminution des déchets marins et la forte augmentation des projets circulaires. Cela constitue une base positive pour relever les défis qui restent à surmonter. Par ailleurs, la Belgique plaide au niveau international en faveur d'un traité ambitieux sur les plastiques, assorti d'objectifs contraignants, visant à mettre fin à la pollution plastique, à protéger la santé humaine et l'environnement, et à promouvoir une économie circulaire pour les plastiques. La protection de la santé des personnes, des animaux et des végétaux contre la pollution par des substances et des produits nocifs est une priorité.

La Belgique applique en outre de plus en plus souvent le principe « *Do No Significant Harm* » (DNSH). Cela permet d'exclure les mesures politiques et les investissements susceptibles de causer des dommages environnementaux significatifs. La Belgique a démontré sa capacité à intégrer ce principe, notamment



dans le plan de relance fédéral et dans les programmes financés par l'UE.

Cette approche s'inscrit dans le droit fil des principales recommandations de l'OCDE, telles que l'alignement accru du financement sur des objectifs environnementaux intégrés, une recherche plus ciblée et le renforcement de l'économie circulaire. La dynamique engagée est confirmée par l'application systématique du DNSH dans les financements européens et la forte croissance des projets circulaires dans notre pays.

*«Le message est clair : le climat, la biodiversité et la pollution sont étroitement liés ; leurs conséquences s'aggraveront si nous n'agissons pas ; et seule une meilleure cohérence entre les secteurs nous permettra d'y faire face. Nous devons atténuer les conséquences, nous adapter et nous préparer à un monde où les conditions de vie seront moins confortables si rien n'est entrepris »,* Heidy Rombouts, directrice générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Florinda Baleci  
Porte-parole  
+32 2 501 84 29  
+32 478 92 09 37  
[florinda.baleci@diplobel.fed.be](mailto:florinda.baleci@diplobel.fed.be)

Pierre Steverlynck  
Porte-parole  
+32 2 501 87 16  
+32 471 44 06 04  
[pierre.steverlynck@diplobel.fed.be](mailto:pierre.steverlynck@diplobel.fed.be)

David Jordens  
Porte-parole  
+32 2 501 80 50  
+32 477 40 32 12  
[david.jordens@diplobel.fed.be](mailto:david.jordens@diplobel.fed.be)

